



**REVUE DE PRESSE**  
**SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE**  
**DU 17 ET 18 JANVIER 2015**



Vue virtuelle de la future gare LGV, côté Grand-Font et pôle d'échange multimodal. À gauche, on aperçoit la passerelle qui relie le parvis Est à l'Hourneau. REPRODUCTION OF

# La nouvelle bataille du rail

**LGV Les travaux de la gare d'Angoulême débutent sur fond d'incertitudes à propos des dessertes**

**BERTRAND RUIZ**  
b.ruiz@sudouest.fr

Rien d'officiel mais des indices qui n'incitent pas à l'optimisme démesuré. De sérieux doutes pèsent sur la capacité de la SNCF à rentabiliser la Ligne grande vitesse (LGV) Paris-Bordeaux. La faute, selon Jean-François Dauré, président du Grand-Angoulême, au mode de financement de la ligne, un partenariat public-privé (PPP) : à partir de 2017, à chaque fois que la SNCF mettra un train sur les rails de la LGV, elle devra s'acquitter d'un droit de péage au profit du concessionnaire Liséa.

Deux solutions pour la SNCF. Soit elle augmente le prix du billet de manière disproportionnée, ce qui est exclu. Soit elle privilégie les liaisons directes Paris-Bordeaux et réduit le nombre d'arrêts dans les gares intermédiaires, au risque de bousculer le bel ordonnancement promis en Charente (trois millions de voyageurs à Angoulême et des perspectives de développement alléchantes). Inacceptable pour le Grand-Angoulême. Par précaution

et « pour montrer les muscles », l'Agglo a immédiatement bloqué sa participation (1) au financement de la LGV (les 900 000 euros qui devaient être versés en 2014). Tout en mobilisant élus et forces vives sur le sujet, Jean-François Dauré a demandé la nomination d'un médiateur afin de régler l'éventuel conflit à venir. « Nous ne nous affolons pas mais nous sommes vigilants et offensifs. Maintenir une qualité de desserte importante à Angoulême, c'est vital pour le territoire. »

## Épicentre

Jean-François Dauré s'appuie un document capital : la convention relative à la desserte des gares de Châteleraut, du Futuroscope, de Poitiers, d'Angoulême et de Poitiers. Paraphée par l'État en 2011, cette convention promet 23 arrêts quotidiens à Angoulême.

« Autrefois, j'étais plutôt favorable à une gare en extérieur. Si j'ai voté pour le projet de gare LGV en centre-ville, c'est bien parce que cet engagement pour un haut niveau de qualité



Jéudi soir, à la Grand-Font, près de 130 personnes ont participé à la réunion d'information sur les travaux de la gare. PHOTO T. LEBREUVALD

de dessertes existait. Cela dit, je crois en la signature de l'État. Angoulême ne peut pas être traitée comme une gare secondaire : elle sera l'épicentre d'un territoire de plus de 600 000 habitants, irrigué par des lignes TER. Nous nous sommes battus avec Michel Boutant (président du Conseil général) pour arracher le financement de l'électrification de la ligne qui relie Royan, Saintes, Cognac et Angoulême, mais aussi pour la modernisation de la ligne Limoges-Angoulême. Ces efforts ne doivent pas rester vains. »

Aujourd'hui, 25 % des usagers de la gare d'Angoulême accèdent à celle-ci en TER. « L'objectif est d'augmenter cette proportion à partir de 2017. » Un objectif réalisable si Angoulême conserve un maximum de dessertes TGV, en connexion avec le réseau TER. Difficile toutefois de conjuguer les exigences charentaises avec les impératifs de rentabilité de la SNCF. Sauf à trouver une solution

miracle. Puisque l'écotaxe est tombée à l'eau, Jean-François Dauré avance une piste : une taxation sur les bénéfices des sociétés autoroutières au profit de la SNCF et d'un véritable aménagement du territoire. Chiche ?

## TUNNEL

### Gâtine : l'aide de l'État espérée

Parmi les sujets évoqués jeudi à la réunion sur les travaux de la gare, le dossier du tunnel de la Gâtine. Propriété de la Ville. « un cas exceptionnel pour un tunnel de cette dimension », il doit faire l'objet de travaux sous peine de fermer. Puisque le cas est unique, Jean-François Dauré espère une aide de l'État à hauteur de 30 % du montant des travaux, ainsi que la participation d'autres collectivités, comme le Département. « Nous attendons maintenant le dossier de la Ville pour avancer. »

(1) Grand-Angoulême a débloqué 12 millions d'euros pour financer la LGV. Le Conseil général s'est engagé sur 30 millions d'euros et l'agglomération de Cognac sur 2,7 millions d'euros.

# Un nouveau site dédié au plaisir de la pêche

**LOISIRS** Les pêcheurs lancent leur site Internet, Pêche en pays du cognac. Une association est en cours de constitution

**DIDIER FAUCARD**

d.faucard@sudouest.fr

Ca bouge chez les pêcheurs du Cognacais. Depuis peu, on peut consulter un tout nouveau site sur Internet : Pêche en pays du cognac (1). Une association éponyme est en cours de constitution. Dans les deux cas, l'objectif ayant débouché sur leur création est de dynamiser l'image et l'approche de la pêche de loisir sur le secteur, en mettant en avant l'importance de son potentiel touristique et économique.

« Il faut savoir que la Fédération nationale de pêche est la deuxième fédération de sports et loisirs, derrière le football avec 1 400 000 adhérents et que le produit économique annuel lié à la pêche en eau douce est de 2 milliards d'euros. Ce n'est pas anodin », lance Jean-Roland Jutier, le concepteur du site, qui a demandé « un mois et demi de travail ».

## Le plein d'infos

C'est également lui qui est à l'origine du projet Pêche en pays du cognac, en liaison avec Jean-Pierre Gadras, le président de la Gaule cognacaise : « Rien que le territoire couvert par la Gaule cognacaise représente 136 km de rivières de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie (sur les deux rives), même si tout n'est pas en bon état », souligne celui-ci. Les Associations pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (AAPMA) voisines de la Gaule cognacaise étant associées à l'initiative.

Le site est une mine de renseignements pour tout amateur de pêche : la réglementation, les infractions à éviter, les sites, les types de pêche, les différentes associations de pêcheurs dans un rayon de 30 km autour de



Un nouveau site Internet pour tout savoir (ou presque) sur la pêche dans le Cognacais. PHOTO ARCHIVES ANNE LACAUD

Cognac, les dépositaires susceptibles de délivrer les cartes de pêche, etc. Un lien renvoie également vers le site de la Fédération nationale... « Auparavant tous ces renseignements existaient, mais ils étaient dispersés sur différents sites. Il était difficile de s'y retrouver », assure Jean-Roland Jutier. Tout est ici fait pour faciliter la démarche de quiconque aurait envie de venir taquiner le poisson en Charente.

## « Être consultés »

Et dire que ces projets n'auraient (sans doute) pas vu le jour, si les pêcheurs n'avaient pas ressenti de la frustration et du dépit face à la réalisation de la fameuse voie douce le long de la Charente... Une voie, bien évidemment, interdite aux véhicules à moteur. Ce qui empêche les pêcheurs d'approcher au plus près de

des lieux de pêche pour décharger leur matériel.

« On nous dit que nous n'avons qu'à aller à pied. Mais je ne vais pas multiplier les allers-retours en laissant mon matériel. Il a beaucoup évolué, ce n'est plus une perche de bambou avec un fil au bout. Une batterie pour les carpiques, c'est 2 800 euros, une canne de pêche au coup, 5 500 euros... », argumente Jean-Pierre Gadras. « À Niort, ils ont réalisé des aménagements pour tous et non pas seulement pour les marcheurs ou les vélos », complète Jean-Roland Jutier.

Les pêcheurs regrettent de ne pas avoir été consultés en amont, avec le sentiment, plus ou moins diffus, que la pêche n'était pas une priorité. Toutefois une réunion avec la Fédération départementale de la pêche et Grand Cognac, semble-t-il, permis

## EN SAVOIR PLUS

**CARTES DE PÊCHE** Depuis trois ou quatre ans, la Fédération nationale de la pêche avait lancé la carte électronique. « L'an passé, sur 2 123 cartes prises sur la Gaule cognacaise, 1 257 l'ont été par Internet », note Jean-Pierre Gadras. En 2015, toutes les cartes devront être prises en ligne. Soit directement sur le site de la Fédération, soit chez les quatre dépositaires de Cognac.

**PARCOURS** La Gaule cognacaise, en liaison avec la Fédération départementale a le projet de créer un parcours pêche famille sécurisé qui serait, aussi, accessible aux personnes handicapées, du côté de Saint-Jacques. Le dossier monté par la Fédération doit ensuite être validé au niveau national. Ouverture espérée en 2016.

de faire avancer les choses : « Nous avons demandé des parkings supplémentaires et des descentes de bateau », affirment les deux hommes.

« De toute façon ce qui est fait est fait, on ne peut pas revenir dessus. On espère juste être consultés sur les travaux à venir », reprend Jean-Roland Jutier. Un espoir partagé par Yves Morinet, le président du Chabot jarnacais : « À Jarnac, l'aménagement n'a pas encore été fait. Les terrains du chemin de halage appartiennent à des privés, ils ne sont pas encore achetés, c'est la Communauté de communes qui doit le faire », précise-t-il. Une réunion a déjà eu lieu en octobre, une autre est programmée lundi prochain.

Yves Morinet espère bien que les demandes d'aménagement et de libre accès seront cette fois entendues. « Car qui va faire l'entretien et la surveillance ? Normalement ce sera dévolu aux communes mais je ne pense pas que toutes auront les moyens, le personnel et le temps de le faire. Et si personne n'y va plus, cela deviendra vite une jungle », commente-t-il.

(1) [www.peche-cognac.fr](http://www.peche-cognac.fr). Une page Facebook, qui se veut un lien entre les pêcheurs, existe également.

# « C'était un guide »

**BASE AÉRIENNE** La mémoire du commandant Raoul Ménard, « parrain » de la BA 709, a été honorée hier devant sa famille

**PHILIPPE MÉNARD**

p.menard@sudouest.fr

C'était il y a soixante-dix ans, presque jour pour jour. Le 22 janvier 1945, le bombardier du commandant Raoul Ménard était touché par un tir ennemi, lors d'une mission au-dessus de l'Allemagne. Avant de s'écraser, le pilote parvint à maintenir l'appareil, le temps que cinq des sept membres d'équipage sautent en parachute. Trois survécurent.

Cet acte de bravoure est à l'image d'une carrière exemplaire. Depuis 1992, le nom du commandant Ménard est accolé à celui de la base aérienne 709 de Cognac-Châteaubernard, qui a honoré la mémoire de son « parrain » hier, en présence d'une partie de sa famille.

Jean-Claude, Hélène et Nicole, nés en 1937, 1942 et février 1945, n'ont guère connu leur père. « Il était constamment en opération », relève l'aîné, Jean-Claude Ménard. « C'est un père que j'ai attendu toute ma vie. Enfant, j'espérais que son avion se pose au bout du champ, derrière la maison », ajoute sa sœur Nicole.

## Un pilote novateur

Issu d'un milieu modeste, Raoul Ménard, né en 1909, avait perdu son propre père, tué au combat en 1915. Brillant pilote, il avait gravi les échelons, se signalant pour son goût de l'innovation. « Au-delà de sa formation de militaire, il était passionné



Les enfants du commandant Ménard lors de la cérémonie. P.H.M.

par le pilotage. Il avait développé le vols sans visibilité. À Marrakech, il s'entraînait à décoller avec les vitres de l'appareil occultées », relate Jean-Claude Ménard.

Son père avait ainsi mis au point un dispositif très ingénieux perfectionnant le « Link-trainer », et creusé le champ de la météorologie. Ses qualités d'instructeur, associés à son remarquable parcours et son courage, ont conduit l'armée de l'Air à le choisir pour que son exemple inspire la BA 709.

« C'était un guide. Nous avons besoin de héros pour nous aider, nous faire grandir. Nous avons besoin de le célébrer pour nous structurer », observe le colonel Étienne Faury, commandant de la base. Pour lui, ce modèle est aussi « un Père Fouettard qui nous ramène à la réalité des cho-

ses par son courage, son abnégation. »

La famille du commandant ne compte pas de militaires. L'épouse de Raoul Ménard est décédée au début des années 1950, et les trois enfants, pupilles de la Nation, sont devenus ingénieur et enseignantes. Ils apprécient la façon dont l'armée entretient le souvenir de leur père. « J'ai besoin de l'idéaliser, j'ai dit à mes petits-enfants que leur grand-père était un héros », confie Nicole Ménard.

La cérémonie intégrait une démonstration en vol de deux Rafale et d'un Mirage 2000. À cette occasion, le colonel Antoine Guillou, ancien commandant de la BA 709, et le lieutenant-colonel Elie de Rivals-Mazères, commandant en second de la BA 709, ont été décorés de la médaille de l'aéronautique.

## ■ COGNAC-CHÂTEAUBERNARD

# BA 709: vibrant hommage sur l'air de « mon père ce héros »

70 ans après la mort tragique et héroïque du commandant Ménard qui a donné son nom à la BA 709, ses enfants se sont souvenus hier.



Les enfants du colonel Ménard. Jean-Claude, Nicole et Hélène, accompagnés de leurs petits-enfants.

Photos Jacques Deschamps

Toute mon enfance, j'ai attendu que l'avion de mon père se pose enfin près de chez nous. Sur le tarmac de la base aérienne de Cognac-Châteaubernard, hier après-midi, Nicole Ménard évoque avec émotion la mémoire de son père. Le commandant Raoul Ménard, dont le nom a été donné à la BA 709 depuis presque un quart de siècle, est mort en vol le 22 janvier 1945. Frappé par un obus, le pilote instructeur est resté aux commandes de son avion en flammes jusqu'à son dernier souffle permettant l'évacuation de son équipage. C'est ce qu'on appelle un héros. 70 ans presque jour pour jour après le drame, l'armée rassemblée hier s'est souvenue. Avec la présence exceptionnelle de quinze membres de sa famille, dont les trois enfants de l'instructeur défunt. Jean-Claude, 78 ans, l'aîné, a décrit le pionnier en matière de

météorologie, navigation aérienne et vol de nuit « aux seuls instruments, sans visibilité ».

Hélène, 72 ans, enseignante à la retraite et Nicole, 70 ans, ancienne inspectrice d'académie, sont restées dans le registre de l'émotion. Sur l'air de « mon père ce héros ». « On a besoin de héros comme le commandant Ménard qui reste un modèle pour les élèves pilotes. L'abnégation, le courage sont des valeurs sûres que les événements récents ont mis en relief », a dit le colonel Faury, commandant la base. « Un moment très émouvant pour nous qui pourtant ne l'avons pas connu », a murmuré Nicole, les yeux embrumés. Mais heureuse de partager ce moment avec ses petits-enfants à l'heure où le Rafale et les Epsilon de « Cartouche Doré » ont tourbillonné dans les airs pour apporter une touche de gaieté à la solennité du moment.



Le fameux Rafale qui depuis deux jours ont déchiré le ciel du Cognacais.

## Cognac 2016: le général confirme

«La phase d'appel d'offres est prévue au printemps. Présent hier à la BA709, le général de brigade Alain



Rouceau, sous-directeur emploi formation de la direction des ressources humaines de l'armée de l'air, s'est montré rassurant: le chantier de refonte du cursus de formation de l'armée de l'air tant de fois annoncé, a beau être retardé, il est bien confirmé. Et il s'appelle toujours «Cognac 2016» alors que, de toute évidence, il ne verra pas le jour avant 2017 ou 2018. Le principe, c'est de réunir à Cognac la formation et l'entraînement différencié des pilotes de chasse. La base doit en particulier intégrer la phase aujourd'hui dispensée à Tours quand la phase formation initiale des pilotes, à Salon-de-Provence, doit être étoffée. À la clef, de substantielles et nécessaires économies. Affectés à Cognac, 50 pilotes en provenance des escadrons de chasse opérationnels formeront un second cercle de pilotes pour renforcer et soutenir les unités dites du premier cercle, lorsqu'elles seront engagées.

## Les généralistes appelés à la grève le 5 février

**SANTÉ** Le principal syndicat de médecins généralistes, MG France, a annoncé une nouvelle journée de grève le 5 février. Les praticiens sont appelés à fermer leur cabinet pour maintenir la pression sur la ministre de la Santé Marisol Touraine. « Les médecins généralistes déplorent l'absence de réponses concrètes à leurs revendications et sont déterminés à intensifier la pression sur le gouvernement », indique le syndicat dans un communiqué.

## « Le Castel ne doit pas jouer au bel endormi »

**CHÂTEAUBERNARD** La salle festive, inaugurée vendredi soir, doit trouver sa place dans le paysage

« Bienvenue au Castel. Il a été rêvé, il a été imaginé, il a été abandonné, il a de nouveau été rêvé, imaginé... Aujourd'hui, il est devenu réalité. » En quelques mots, le maire de Châteaubernard, Pierre-Yves Briand résume le parcours tortueux couronné vendredi soir par l'inauguration de la salle festive. Le projet avait été porté initialement sous la mandature de Marcel Trufflandier, mis de côté en 2001, puis relancé par Daniel Boyer, maire de 2001 à 2008.

C'est par ces deux prédécesseurs que Pierre-Yves Briand a entamé sa longue liste de remerciements, vendredi soir. Il a aussi fortement salué le travail de l'architecte, Maria Godlewska. « Un chantier, c'est une suite de problèmes que l'on est obligé de traiter, mais avant tout, c'est une

aventure humaine. Celle qui s'achève est une des plus belles de notre vie professionnelle », a affirmé cette dernière, tout en glissant qu'il restait encore quelques points à affiner.

### « Pas lâcher sur la culture »

Les équipements du Castel se veulent très modulables. La grande salle peut accueillir 453, 600 ou 1 200 places selon les configurations. La petite, de 150 m<sup>2</sup>, peut s'ouvrir sur un hall de la même superficie. Le bâtiment a coûté 4,8 millions, plus 586 000 € pour le jardin. « Cet argent est vraiment bien placé. Vous avez permis qu'un projet structurant voie le jour », commente le conseiller régional Michel Gourinchas, pour qui « dans le contexte ac-



Les autorités étalent présents pour couper le ruban sur la grande scène qui peut accueillir jusqu'à 1 200 places. PHOTO PH. M.

tuel, il ne faut pas lâcher sur la culture. » C'est le credo de l'adjointe Dominique Petit, pour qui Châteaubernard a résolument choisi de « doper » sa politique culturelle. Reste désormais à faire vivre cet am-

bitieux équipement, en lien avec les autres structures du territoire. « Le Castel ne doit surtout pas jouer au bel endormi », invoque Dominique Petit.

**Philippe Ménard**

CHÂTEAUBERNARD

## Les aînés soignent leur rencontre hebdomadaire



Carmen a été la reine du jour. PHOTO SANDRA BALIAN

Les aînés ont partagé la galette des Rois, jeudi 8 janvier, à la salle Jean-Tardif. Quatre nouveaux membres viennent de rejoindre le club. Ce qui incite Marie-Louise Esnault, la présidente, à inviter toute personne en recherche de convivialité à venir se joindre aux adhérents pour leur rencontre hebdomadaire.

Au programme du mois de janvier figure le repas d'hiver, servi à la salle des fêtes jeudi 22 janvier et

ouvert à tous. Les réservations s'effectuent jusqu'au mardi 20 janvier dernier délai. Le plat principal doit demeurer une surprise pour les convives sachant que le menu d'un montant de 20 euros inclut la soupe, l'entrée, le plat, le fromage, le dessert, le café et le vin.

Autre temps fort ce mois-ci : le loto organisé jeudi 29 janvier à la salle Jean-Tardif. Informations et réservations au 05 45 35 04 2 ou au 05 45 81 29 62.